



Département des sciences humaines
Pavillon des humanités, 5^e étage
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI
555, boulevard de l'Université
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1

MÉMOIRE

Pour faire du Saguenay–Lac-Saint-Jean la première région éducative au Québec : assise d'une économie régionale forte et diversifiée

Présenté par Michel Perron, Ph. D.

Titulaire de la Chaire UQAC–Cégep de Jonquière sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes (VISAJ)

AU NOM DU COMITÉ DE GESTION DU
RÉSEAU DES PARTENAIRES DE LA RÉGION ÉDUCATIVE DU SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN

**À l'attention du bureau de projet du
Sommet économique régional 2015**

Direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

Le 2 avril 2015

TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉSENTATION DU RÉSEAU DES PARTENAIRES DE LA RÉGION ÉDUCATIVE DU SLSJ	2
1.1 Le CRÉPAS : un modèle de mobilisation territoriale novateur et inspirant	2
1.2 ÉCOBES – R&T : chef de file de la recherche en sciences sociales	3
1.3 Le CRRE : de la recherche en tandem avec les praticiens	3
1.4 La Chaire VISAJ : mieux connaître et comprendre les jeunes	4
2. RÉSUMÉ DU MÉMOIRE	4
3. ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION SUR LES THÈMES DE LA CONSULTATION	5
3.1 RENFORCER LES CONDITIONS DE SUCCÈS	5
Quelques faits saillants sur le décrochage scolaire au Québec et au SLSJ	
3.1.1 LES ATOUTS : DES RÉUSSITES ENVIABLES	6
Une vaste expertise au service des jeunes et des adultes en formation	
Une culture de concertation, de collaboration et de partenariat sous le signe de l'innovation	
La persévérance scolaire au SLSJ, des réussites enviables	
D'autres impacts importants	
3.1.2 LES DÉFIS À RELEVER AU SLSJ : UNE RÉGION TOURNÉE VERS L'AVENIR ET PRÊTE À AGIR	9
DÉFI 1 Une mobilisation fragilisée	
DÉFI 2 Des taux qui stagnent	
DÉFI 3 Des inégalités prégnantes	
DÉFI 4 Le besoin d'un réseau formel	
DÉFI 5 La pérennisation des organisations	
3.2 RECOMMANDATION DU COMITÉ DE GESTION DU RÉSEAU	14
4. CONCLUSION	15

LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES

TABLEAU 1	<i>Indicateurs de persévérance scolaire, MRC et Ville de Saguenay, SLSJ et Réseau public québécois (réseau public)</i>	9
FIGURE 1	<i>Évolution des taux de diplomation au secondaire et au collégial (SLSJ et Réseau public québécois) ainsi qu'à l'université (UQAC et Réseau UQ)</i>	10
FIGURE 2	<i>Taux de diplomation et de qualification après 5 ans au secondaire, municipalités et arrondissements du SLSJ, sexes réunis, cohortes 2004-2005 et 2005-2006, réseau public</i>	11

ANNEXES

ANNEXE 1	<i>Résolution d'appui du Conseil interordres de l'éducation au SLSJ</i>
ANNEXE 2	<i>Résolution d'appui de la Conférence régionale des élus</i>
ANNEXE 3	<i>Liste des membres du comité d'orientation stratégique du Réseau des partenaires de la région éducative du SLSJ</i>
ANNEXE 4	<i>Jalons historiques en matière de persévérance scolaire et de réussite éducative au SLSJ</i>
ANNEXE 5	<i>Distinctions nationales du SLSJ en matière de persévérance scolaire et de qualification</i>
ANNEXE 6	<i>Notes</i>

1. PRÉSENTATION DU RÉSEAU DES PARTENAIRES DE LA RÉGION ÉDUCATIVE DU SLSJ

C'est au printemps 2012 que le Conseil interordres de l'éducation au Saguenay–Lac-Saint-Jean (Conseil interordres)¹ acceptait d'appuyer l'initiative (voir résolution annexe 1) d'une quinzaine de représentants d'organisations régionales (voir liste en annexe 3) préoccupés par la persévérance scolaire et la qualification des jeunes et des adultes. Ces derniers souhaitaient s'engager dans la mise sur pied d'un projet novateur visant à faire du Saguenay–Lac-Saint-Jean (SLSJ) la première région éducative au Québec. Grâce au soutien institutionnel de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et du Cégep de Jonquière, ces organisations ont conduit les travaux de réflexion, d'écriture, de diffusion et de représentation nécessaires à la mise en place d'un Réseau des partenaires de la région éducative du SLSJ (Réseau). Parmi ces partenaires, quatre agissent à titre de centres d'expertise. Il s'agit de la Chaire UQAC–Cégep de Jonquière sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes (VISAJ), du Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS), du Consortium régional de recherche en éducation (CRRE) et d'ÉCOBES – Recherche et transfert.

Ce mémoire est présenté au nom du Comité de gestion du Réseau des partenaires de la région éducative du Saguenay–Lac-Saint-Jean, actuellement composé des membres suivants :

MEMBRES :

- Stéphane Allaire, UQAC
- Nadine Arbour, ÉCOBES – Recherche et transfert
- Isabel Auclair, CRÉPAS
- Catherine Dumoulin, CRRE
- Christine Fortin, représentant les commissions scolaires du Lac-Saint-Jean
- Gilles Lapointe, représentant les cégeps
- Isabelle Morin, Chaire VISAJ
- Michel Perron, Chaire VISAJ
- Gilles Routhier, représentant les commissions scolaires du Saguenay

COGESTIONNAIRES :

- Martin Gauthier, UQAC, cogestionnaire du Réseau
- Guylaine Proulx, Cégep de Jonquière, cogestionnaire du Réseau

Les partenaires du Réseau misent sur l'interdisciplinarité et sur une étroite collaboration entre les scientifiques et les praticiens pour la production de nouvelles connaissances et leur transfert en vue d'améliorer les pratiques pour le développement du plein potentiel de chaque jeune et de chaque adulte du SLSJ.

La section suivante présente les centres d'expertise du projet, reconnus pour leur expertise en mobilisation, en intervention, en transfert et en recherche collégiale et universitaire qui couvre l'ensemble des parcours de vie et des cheminements scolaires des jeunes et des déterminants de la persévérance scolaire.

1.1. Le CRÉPAS : un modèle de mobilisation territoriale novateur et inspirant

Le décrochage scolaire est devenu un enjeu régional prioritaire lors des États généraux sur l'avenir du SLSJ en 1995. Les 656 participants provenant des milieux politiques et de la société civile en région y voyaient un défi qui interpelait toute la société et reconnaissaient que la solution passait par une approche territoriale. On convenait alors que la problématique du décrochage scolaire n'était pas un problème exclusivement scolaire et

¹ Le Conseil interordres de l'éducation au SLSJ réunit les représentants des institutions d'enseignement publiques et privées de la région, ainsi que le Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean.

que toute la communauté devait se sentir concernée. Le SLSJ a donc été la première région à se doter d'une instance régionale gardienne du processus de concertation sur la persévérance scolaire.

Fondé en 1996, le Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS) a pour mission de prévenir l'abandon des études au SLSJ par la mobilisation des acteurs interordres et intersectoriels et le développement d'actions territoriales concertées. Profitant d'une expérience de près de 20 années en mobilisation locale et régionale, la région bénéficie d'un vaste réseau de partenaires de tous les ordres d'enseignement et des différents secteurs d'activités. Plus de 100 volontaires issus de différents domaines² s'impliquent au sein des divers comités du CRÉPAS, mettant ainsi à profit leurs ressources, leurs connaissances et leur expérience au service de la réussite éducative. Le SLSJ est, depuis, reconnu comme un modèle novateur de mobilisation territoriale pour sa capacité de sensibilisation, de concertation et d'accompagnement des acteurs de la persévérance scolaire. Soucieux de réduire les inégalités sociales, le CRÉPAS module son intervention en fonction des réalités territoriales et, de ce fait, intensifie son intervention auprès des milieux plus à risque d'abandon scolaire. Au cours des dernières années, les seize autres régions du Québec ont emboîté le pas au CRÉPAS et créé, elles aussi, leur instance régionale de concertation en persévérance scolaire et en réussite éducative. L'expérience du SLSJ a été également la bougie d'allumage du mouvement québécois amorcé en 2008 autour de la réussite éducative des jeunes.

1.2. ÉCOBES – Recherche et transfert : chef de file de la recherche en sciences sociales

Depuis sa fondation, en 1982, ÉCOBES – Recherche et transfert (ÉCOBES) s'affirme en tant que chef de file de la recherche en sciences sociales appliquées à l'éducation et à la santé au sein du réseau collégial québécois. Ce statut lui a d'ailleurs valu d'être reconnu comme Centre collégial de transfert dans le domaine des pratiques sociales novatrices (CCTT-PSN) en 2009. Le modèle de recherche mis de l'avant s'appuie sur l'implication des milieux à toutes les étapes des travaux, favorisant ainsi le transfert des connaissances destinées à soutenir les pratiques d'intervention. L'objectif ultime est de maximiser l'influence mobilisatrice des milieux utilisateurs au regard du développement social. La formation de même que le transfert de connaissances et d'informations spécialisées aux milieux utilisateurs relèvent de processus interactifs mettant en lien des gestionnaires, des intervenants et des chercheurs en vue d'aider à la prise de décision, d'établir de nouvelles politiques, d'implanter des pratiques innovantes ou de modifier les comportements des groupes ou des individus, de résoudre un problème ou de répondre à un besoin. S'appuyant sur la vaste expertise de son équipe de chercheurs, ÉCOBES vise à mieux répondre aux besoins des milieux de pratique et d'intervention au moyen d'études réalisées selon une approche empirique.

1.3. Le CRRE : de la recherche en tandem avec les praticiens

Le Consortium régional de recherche en éducation (CRRE) se consacre depuis 1998 au développement d'une culture de recherche-formation dans l'ensemble des milieux éducatifs de la région du SLSJ afin de favoriser l'amélioration des pratiques aux divers ordres d'enseignement. Les nombreux chercheurs de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) impliqués au CRRE privilégient les approches dites « participatives » qui font place au point de vue et à l'expérience des praticiens dans la compréhension, l'explication et l'amélioration des situations éducatives. Le CRRE fait donc de la recherche « avec » les praticiens plutôt que « sur » les praticiens. Ainsi, ses approches combinent concomitamment l'avancement des connaissances scientifiques et le développement professionnel des praticiens. Par conséquent, le CRRE assure un arrimage entre les décideurs, les praticiens et les chercheurs dans l'élaboration de problématiques de recherche s'appuyant d'une part, sur la réalité des milieux de pratique et d'autre part, dans la réalisation d'activités de formation assurant un transfert

² Jeunes, parents, enseignants, professionnels et directions scolaires de tous les ordres d'enseignement, élus, représentants de différents ministères, syndicats, intervenants en santé publique, groupes communautaires, chercheurs et entreprises privées sont représentés au sein de différents comités.

des connaissances théoriques et scientifiques. Le CRRE s'assure également de la diffusion de ses résultats de recherche par la participation de ses chercheurs à l'écriture d'articles scientifiques et professionnels et par leur implication à des colloques régionaux, nationaux et internationaux. Le but du CRRE est d'accroître la réussite éducative en créant une synergie entre les différents acteurs des milieux scolaire et universitaire.

1.4. La Chaire VISAJ : mieux connaître et comprendre les jeunes

La Chaire UQAC–Cégep de Jonquière sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes (VISAJ) est la première chaire québécoise à être le fruit d'une collaboration entre une université, l'UQAC, et un collège, le Cégep de Jonquière. Fondée en 2008, VISAJ a pour mission de contribuer au développement et à la diffusion de connaissances sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes³. Par ses travaux, VISAJ stimule la recherche dans ce domaine grâce à la consolidation et au soutien des créneaux de recherche régionaux, à la formation d'une relève compétente et au développement d'aspirations de recherche chez les étudiants collégiaux et universitaires. Également, VISAJ participe activement au développement d'un réseau de recherche sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes en encourageant les partenariats collège-université, en favorisant l'interdisciplinarité et en initiant des projets de recherche collaboratifs régionaux, nationaux et internationaux. Depuis sa création, VISAJ contribue aussi à la reconnaissance du SLSJ comme pôle d'excellence en matière de recherche et d'intervention sur la jeunesse et à la diffusion des résultats de recherche, autant dans des publications et des communications scientifiques nationales et internationales qu'à travers des conférences et des rapports vulgarisés à l'intention des milieux de pratique, des décideurs politiques et du grand public de la région, du Québec et d'ailleurs dans le monde.

2. RÉSUMÉ DU MÉMOIRE

La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean (SLSJ) est reconnue partout au Québec de même qu'au Nouveau-Brunswick et ailleurs dans la Francophonie (France, Belgique, Suisse) comme pôle d'excellence en matière de mobilisation, de recherche et de transfert des connaissances sur la persévérance scolaire. Bien que la région du SLSJ fasse maintenant figure de modèle, et bien qu'elle occupe désormais un rang provincial enviable au chapitre de ses taux de diplomation et de décrochage, elle doit, si elle veut poursuivre sur sa lancée, trouver des solutions éducatives novatrices pour hausser ces taux qui stagnent depuis quelques années. Convaincus que l'éducation est un levier important pour lutter contre la pauvreté, les inégalités sociales et l'exclusion, persuadés que l'éducation est une condition nécessaire pour enrichir de façon durable le SLSJ aux plans social, culturel et économique, les acteurs de la région œuvrent, depuis plus de deux ans, au développement d'un projet visant à faire du SLSJ la toute première région éducative au Québec, laquelle se veut un véritable lieu d'innovations en éducation. Forts des expertises développées au fil des ans, ainsi que des gains qu'elles ont permis de réaliser, les acteurs mobilisés autour de ce projet précurseur portent la vision que davantage de jeunes et d'adultes se développent à leur plein potentiel, prennent part à la vie en société et participent activement au développement de nos collectivités.

Pour faire vivre la région éducative et favoriser la formation et la qualification des jeunes et des adultes, les acteurs de la région de tous les horizons sont appelés à s'engager dans un processus dynamique et novateur en conjuguant leurs efforts et leur collaboration. Nous proposons un véritable projet de société porteur au regard de toutes les dimensions du développement régional.

³ Le terme jeunes réfère ici à l'ensemble des moins de vingt ans, incluant les jeunes immigrants, les jeunes institutionnalisés, les jeunes décrocheurs et les jeunes autochtones.

LE COMITÉ DE GESTION DU RÉSEAU DES PARTENAIRES DE LA RÉGION ÉDUCATIVE DU SLSJ (RÉSEAU), APPUYÉ PAR DES PARTENAIRES DU MILIEU, FAIT LA RECOMMANDATION SUIVANTE :

Soutenir financièrement à long terme la mise en place du Réseau des partenaires de la région éducative du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

AFIN DE PLUS SPÉCIFIQUEMENT :

- ▲ Consolider les centres d'expertise du Réseau, soit prioritairement, assurer la pérennité du financement régional et gouvernemental de la Chaire VISAJ, dont le financement a pris fin en mars 2014, du Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS) financé jusqu'en juin 2015 et du Consortium régional de recherche en éducation (CRRE).
- ▲ Confier le mandat au Cégep de Jonquière et à l'Université du Québec à Chicoutimi d'assurer la gestion du Réseau.
- ▲ Faire reconnaître la région du SLSJ comme pôle d'excellence en persévérance scolaire par le gouvernement provincial. Dans les domaines de la mobilisation, de l'intervention, de la recherche et du transfert de connaissances en prévention de l'abandon scolaire, le SLSJ a développé, depuis près de 20 ans, une expertise et une force d'innovation remarquables, reconnues et sollicitées aux échelles provinciale, nationale et internationale.
- ▲ Soutenir plus efficacement, particulièrement en milieux à risque d'abandon scolaire et auprès des clientèles vulnérables, les parcours scolaires des étudiants de la région, dans le respect de leurs aspirations scolaires et professionnelles, de leurs capacités et de leurs limites, et ce, afin de contribuer significativement au développement du plein potentiel de chacun.
- ▲ Mobiliser et engager les acteurs des communautés du SLSJ, notamment les élus, les gens d'affaires et les décideurs, autour de la persévérance scolaire des jeunes et du projet de région éducative afin de maximiser le développement socio-économique du SLSJ.
- ▲ Soutenir le transfert des connaissances scientifiques et pratiques générées par ce projet innovant aux autres régions du Québec.

3. ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION SUR LES THÈMES DE LA CONSULTATION

3.1 RENFORCER LES CONDITIONS DE SUCCÈS

Le présent mémoire met en lumière des éléments de réflexion relatifs au *thème 1* suggéré par les organisateurs du sommet, soit *Le renforcement des conditions de succès*. La création d'une Région éducative, dont l'avènement repose prioritairement sur la mise en réseau de tous les acteurs concernés par la persévérance scolaire des jeunes et des adultes, constitue pour les promoteurs du projet de Réseau des partenaires de la région éducative du SLSJ (Réseau), l'assise d'une économie régionale forte et diversifiée. La diplomation et la qualification d'un plus grand nombre de jeunes et d'adultes et le développement de leur plein potentiel apportent aussi, assurément, des réponses aux besoins de main-d'œuvre qualifiée que sous-tend le développement de nouveaux piliers économiques en région (*thème 3*).

L'éducation a effectivement un impact positif dans les domaines économique, social et politique. Au plan économique, elle permet aux individus d'améliorer leur productivité et d'augmenter leurs revenus et leurs

chances d'employabilité. D'ailleurs, en raison du fort coût humain pour les décrocheurs et leur entourage⁴ et du coût financier pour la collectivité⁵, l'abandon scolaire constitue un véritable enjeu de société. Puisque le niveau de scolarité d'une personne est l'un des principaux facteurs qui définiront ses chances dans la vie pour ce qui est de l'emploi, du revenu, de l'état de santé, du logement et de bien d'autres commodités (Levin et al., 2007 tiré du Conseil canadien sur l'apprentissage, 2009),¹ l'avenir et l'essor du SLSJ passent inévitablement par l'éducation, un puissant levier d'inclusion sociale et d'apport économique des personnes, particulièrement dans le contexte d'une économie du savoir.

Le fait d'amener chaque citoyen à développer pleinement son potentiel, à participer réellement et de manière significative à la vie sociale et à tirer sa juste part de l'enrichissement collectif permettra à la région de progresser aux plans social, culturel et économique. Des économies importantes peuvent être générées si toute la collectivité cherche à réduire le décrochage scolaire.

QUELQUES FAITS SAILLANTS SUR LE DECROCHAGE SCOLAIRE AU QUÉBEC ET AU SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN

- ▲ Chaque cohorte de décrocheurs coûte 1,9 milliard de dollars à la société québécoise.⁶
- ▲ La part en coûts sociaux pour l'État québécois reliée au décrochage au Saguenay–Lac-Saint-Jean est estimée à 41,8 millions \$ annuellement. Elle serait de 66,5 millions \$ en fonction du poids démographique de la clientèle étudiante de la région si celle-ci affichait le même taux que le Réseau public québécois. C'est donc dire que l'action des partenaires de la région génère des économies de 24,7 millions \$ chaque année.ⁱⁱ
- ▲ 82 % des Québécois se disent préoccupés par l'enjeu du décrochage scolaire.⁷
- ▲ L'éducation arrive au 2^e rang des enjeux majeurs de la société québécoise dans l'opinion publique.⁷
- ▲ L'espérance de vie des diplômés est plus longue de 7 ans.⁶
- ▲ Le chômage est deux fois plus élevé chez les décrocheurs que chez les diplômés.⁶
- ▲ Le revenu annuel moyen d'un décrocheur est de 25 000 \$ alors qu'il est de 40 000 \$ pour un diplômé. Cela représente plus d'un demi-million de dollars au cours de la vie active.⁶

3.1.1 Les atouts : des réussites enviables

UNE VASTE EXPERTISE AU SERVICE DES JEUNES ET DES ADULTES EN FORMATION

Au cours des 20 dernières années, la région a insufflé un vent d'innovation sur trois secteurs d'expertise bien spécifiques : la mobilisation, la recherche et le transfert de connaissances afin de soutenir plus efficacement les jeunes dans leur persévérance scolaire, que ce soit au secteur jeunes (primaire et secondaire), en formation professionnelle, au collégial ou à l'université (voir l'annexe 4 pour des informations complémentaires sur les principaux jalons historiques de la région en cette matière). Cette force d'innovation s'est incarnée à travers des centaines de projets structurants à l'échelle régionale et dans les milieux locaux au fil des années :

⁴ Faible revenu, problèmes de santé, espérance de vie moins longue, occasions de croissance sociale limitées, faible sentiment de maîtrise de leur vie et de leurs conditions de vie, satisfaction personnelle inférieure, exclusion, isolement.

⁵ Pertes de recettes fiscales, pertes de revenu en cotisations d'assurance-emploi, dépenses additionnelles en santé, services et programmes sociaux, coûts additionnels en assurance-emploi et en aide de dernier recours, coûts liés au taux accru d'incarcération et de recours à l'aide juridique et baisse de productivité.

⁶ Rapport *Savoir pour pouvoir*, Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec, 2009.

⁷ Sondage Web Léger pour le compte de la Fondation Lucie et André Chagnon réalisé auprès d'un échantillon de 3 025 Québécoises et Québécois âgés de 15 ans et plus entre le 12 septembre et le 4 octobre 2013 dans toutes les régions administratives du Québec.

- ▲ Mise en place d’une culture de recherche participative contribuant à rapprocher les milieux scientifiques et pratiques
- ▲ Mobilisation de la communauté des affaires autour du développement des aspirations scolaires et professionnelles des jeunes (conférences et stages)
- ▲ Certification des entreprises en conciliation études-travail
- ▲ Projets concertés d’intervention dans les milieux ruraux ou urbains à risque
- ▲ Cartographie des milieux à risque d’abandon scolaire
- ▲ Programme d’enquêtes auprès des jeunes
- ▲ Documentation de pratiques innovantes
- ▲ Programmes scolaires orientés vers les besoins des jeunes
- ▲ Campagnes de sensibilisation grand public
- ▲ Expérimentations pédagogiques
- ▲ Activités de sensibilisation dans les classes et dans les écoles
- ▲ Valorisation du rôle de l’enseignant dans la persévérance scolaire
- ▲ Intégration des enjeux de la persévérance scolaire dans la formation à l’enseignement
- ▲ Stages en milieux à risque pour les étudiants en formation à l’enseignement
- ▲ Enrichissement de l’environnement d’apprentissage des milieux scolaires ruraux des quatre commissions scolaires régionales par la télécollaboration

Ce ne sont là que quelques exemples évocateurs qui ne peuvent cependant témoigner de la totalité des efforts consentis au SLSJ et des projets développés par l’ensemble des acteurs interpellés par la persévérance scolaire et la réussite des jeunes et des adultes. À titre indicatif, la part des investissements alloués par les commissions scolaires, les cégeps et l’université pour la mise en œuvre de projets en persévérance scolaire spécifiques à la région du SLSJ se chiffre à 3 747 790 \$ annuellement⁸.

UNE CULTURE DE CONCERTATION, DE COLLABORATION ET DE PARTENARIAT SOUS LE SIGNE DE L’INNOVATION

Le SLSJ se démarque aussi par la capacité des acteurs locaux et régionaux à se concerter et à travailler ensemble. Les acteurs provenant de différents secteurs d’activités et domaines d’intervention (du milieu scolaire, des gens d’affaires, de la santé publique, des organismes communautaires, etc.) ont l’habitude de se regrouper et d’interagir ensemble pour se concerter, collaborer et développer des partenariats.

Au SLSJ, la cofertilisation entre la recherche et l’intervention a souvent été citée comme l’une des principales conditions de réussite des actions de prévention de l’abandon scolaire. Que ce soit entre les chercheurs du CRRE et le milieu scolaire ou entre les chercheurs d’ÉCOBES et de VISAJ, grâce à l’implication au sein des instances et des comités du CRÉPAS, l’étroite collaboration qui a été tissée entre le monde de la recherche et celui de l’intervention a permis à chacun d’enrichir ses travaux et d’aller beaucoup plus loin, au bénéfice des jeunes et des adultes de la région. Ainsi, le milieu de la recherche se nourrit des besoins, des connaissances expérientielles, des réflexions et des constats des milieux de pratique alors que ceux-ci profitent des nouvelles connaissances scientifiques développées dans la région pour crédibiliser des démarches, inspirer des initiatives novatrices, mieux comprendre le caractère multifactoriel de la persévérance et de la réussite, évaluer leurs processus de façon rigoureuse, etc. De nombreuses distinctions ont d’ailleurs jalonné, aux plans national et régional, le cheminement des leaders du SLSJ dans ce domaine (annexe 5).

⁸ Plan stratégique 2015-2020 du Réseau des partenaires de la région éducative, page 29.

LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE AU SLSJ, DES REUSSITES ENVIABLES

La démonstration de la nécessité de contrer la problématique de l'abandon scolaire n'est plus à faire. Il est largement reconnu que le décrochage scolaire est un problème grave et complexe qui a des conséquences non seulement sur l'individu, mais aussi sur la société. Deux caractéristiques définissent la région du SLSJ, à savoir l'homogénéité de son profil socioculturel du point de vue linguistique et de la nationalité de ses citoyens et les disparités territoriales lesquelles englobent les communautés villageoises et les quartiers urbains. Ainsi, les taux de diplomation et de décrochage s'avèrent des indicateurs appropriés pour mesurer la proportion de la population qui dispose des acquis nécessaires pour s'épanouir et participer pleinement au développement économique et social de la région. Il devient dès lors pertinent de dresser le portrait de la persévérance scolaire au SLSJ.

Alors que les élèves du secondaire et les cégépiens du SLSJ se trouvaient dans la moyenne québécoise au début des années 1990 en matière de réussite et de persévérance scolaires, la région présente aujourd'hui, et ce depuis une douzaine d'années, des taux de persévérance scolaire qui font l'envie de bien des régions au Québec. Les indicateurs publiés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) démontrent que le **taux de décrochage au secondaire** dans la région du SLSJ est parmi les moins élevés du Québec (seul le Bas-Saint-Laurent a un taux plus bas). Le SLSJ a tenu la tête de ce classement la grande majorité de ces dix dernières années. Ainsi, on observe que parmi les sortants de 2010-2011, le taux de décrochage est de 11,8 % dans les commissions scolaires du SLSJ comparativement à 18,6 % dans l'ensemble du Réseau public québécois (voir tableau 1).

Selon d'autres données récentes, le SLSJ se classe au troisième rang des régions québécoises (après Chaudière-Appalaches et Capitale-Nationale) pour le **taux d'obtention d'un diplôme du secondaire après sept ans** (74,9 % comparativement à 69,8 % au Québec au réseau public) pour la cohorte inscrite en première secondaire en 2004 (voir tableau 1). Encore une fois, le SLSJ a occupé le premier rang des régions pour le haut taux de diplomation du secondaire après 7 ans à plusieurs reprises au cours de la dernière décennie.

Au collégial, le taux global de réinscription au 3^e trimestre demeure, en 2009, plus élevé dans la région (85,9 %) que dans l'ensemble du Québec (83,0 %). Le taux global d'obtention d'une sanction d'études collégiales (DEC et AEC) deux ans après la durée prévue, tous programmes et tous collèges confondus, est de 67,6 % pour la cohorte d'élèves inscrits en 2005 (plus récent taux disponible) dans les quatre cégeps du SLSJ comparativement à 64,5 % pour les collégiens de l'ensemble du Québec. Le développement d'interventions ciblées et associées à des moments charnières du cheminement scolaire des étudiants de première génération (EPG), c'est-à-dire des étudiants dont les parents ne sont allés ni au collège ni à l'université, constitue une voie à développer pour améliorer les résultats au niveau collégial.

Au niveau universitaire, l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) se trouve dans la moyenne des constituantes du réseau de l'Université du Québec depuis une douzaine d'années quant à la persévérance scolaire. En effet, en 2010, le taux de réinscription au troisième trimestre du baccalauréat y est de 82,5 % tandis qu'il est de 83,4 % dans le réseau de l'UQ. Le taux de diplomation après 6 ans au baccalauréat de la cohorte de 2005 à l'UQAC (70,9 %) est similaire à celui du réseau de l'UQ (70,7 %). Il semble important de souligner qu'une meilleure compréhension des facteurs d'abandon des études au niveau universitaire pourrait contribuer à augmenter ces taux. Toutefois, ce domaine a été jusqu'à présent moins exploré et beaucoup de travail reste à faire, particulièrement au regard des EPG (voir point 3.1.2, défi 3).

Le tableau 1 présente les indicateurs de persévérance scolaire par MRC et pour la Ville de Saguenay, en comparaison avec ceux du SLSJ et du Réseau public québécois. Les données démontrent que la région enregistre une hausse considérable entre la diplomation après 5 ans et celle après 7 ans, soit deux ans après le

délaï prescrit par le MELS. On constate aussi qu'il existe des disparités entre les territoires, tel qu'explicité au point 3.1.2 traitant des inégalités prégnantes (défi 3).

TABLEAU 1. Indicateurs de persévérance scolaire, MRC et Ville de Saguenay, SLSJ et Réseau public québécois (réseau public)

Territoire	Taux de diplomation après 5 ans au secondaire, sexes réunis ⁱⁱⁱ 2005-2010	Taux de diplomation après 7 ans au secondaire, sexes réunis 2005-2012	Taux de sorties sans diplôme ni qualification parmi les sortants ^{iv} (taux de décrochage), sexes réunis 2010-2011
MRC DOMAINE-DU-ROY	57,7 %	76,0 %	16,0 %
MRC MARIA-CHAPDELAINE	66,3 %	80,4 %	14,5 %
MRC LAC-SAINT-JEAN EST	60,1 %	75,9 %	10,9 %
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY	50,6 %	65,9 %	16,6 %
VILLE DE SAGUENAY	60,5 %	74,8 %	11,2 %
SLSJ	59,8 %	74,9 %	11,8 %^{9 v}
RÉSEAU PUBLIC QUÉBÉCOIS	56,3 %	69,8 %	18,6 %

Source des données : Cartojeunes, 25 mars 2015, tirées des données du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

D'AUTRES IMPACTS IMPORTANTS

Les impacts de la mobilisation régionale, de la recherche participative portant sur le contexte d'apprentissage des élèves et les pratiques des enseignants, du transfert de connaissances et des efforts de tous les citoyens d'une région pour soutenir davantage les jeunes et les adultes dans leur réussite scolaire se reflètent également sur plusieurs déterminants de la persévérance scolaire. C'est ainsi que la proportion des élèves du secondaire estimant recevoir un soutien affectif faible de la part de leurs deux parents a chuté de moitié, passant de 20 % en 1997 à 9 % en 2008. Le soutien des parents dans les études est également en hausse au SLSJ. Ainsi, une baisse de 8 points de pourcentage a également été mesurée quant à la perception d'un soutien faible reçu de la part du père (39 % en 2002 contre 31 % en 2008) et de 5 points pour celui reçu de la part de la mère au cours de la même période (20 % contre 15 %). Notons aussi que les aspirations scolaires des jeunes de la région sont en hausse, 64 % des filles et 43 % des garçons aspirant à des études universitaires en 2008 alors que ces proportions étaient respectivement de 43 % et de 33 % en 1997.

3.1.2 Les défis à relever au Saguenay–Lac-Saint-Jean : une région tournée vers l'avenir et prête à agir

Bien que la région du SLSJ fasse maintenant figure de modèle sur les plans de l'innovation, de la mobilisation, de la recherche et du transfert de connaissances en matière de prévention de l'abandon scolaire ainsi que dans le domaine de la concertation et du partenariat, et bien qu'elle occupe désormais un rang provincial enviable pour les taux de diplomation, elle doit faire face à des défis majeurs. Elle veut poursuivre sur sa lancée et faire profiter les autres régions du Québec et l'ensemble de la francophonie de son expertise.

⁹ Pour ce tableau, seul le taux de sorties sans diplôme pour l'ensemble du SLSJ est tiré des données du MELS plutôt que de Cartojeunes (voir la note à la fin de ce document pour prendre connaissance des raisons expliquant les différences entre les données du MELS et celles de Cartojeunes).

DÉFI 1 | UNE MOBILISATION FRAGILISÉE

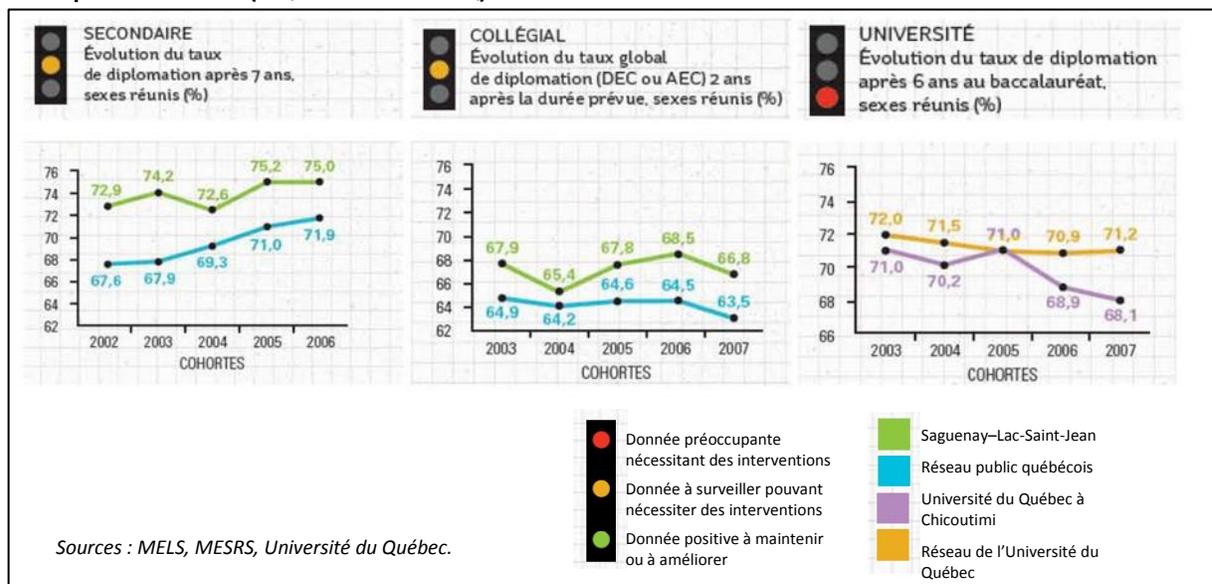
Le contexte actuel de disparition de divers leviers de développement régional et de mutation des structures, où le réflexe peut être davantage au repli sur soi qu'à la concertation et où les ressources sont limitées, peut fragiliser lourdement les avancées remarquables du SLSJ et compromettre l'atteinte de la cible d'un taux de 84 % de diplomation avant l'âge de 20 ans pour 2020 (80 % pour le Québec). Tout en préservant sa base de mobilisation, les acteurs de la région éducative devront contaminer positivement encore plus d'acteurs, en particulier les décideurs (élus, directions, entrepreneurs, etc.) et la population. Pour relever ce défi, ils devront faire preuve de créativité et d'innovation dans leurs interactions en raison des ressources de plus en plus restreintes des organisations partenaires et du danger de revisiter les lieux communs après autant d'années à mobiliser avec succès les milieux.

DÉFI 2 | DES TAUX QUI STAGNENT

Depuis plus d'une décennie, le taux de diplomation au secondaire après 7 ans est plus élevé dans la région que celui du Réseau public québécois. Par ailleurs, 18,6 % des jeunes élèves du secondaire du Réseau public québécois décrochent avant d'avoir obtenu un diplôme ou une qualification, alors que dans la région ce taux est de 11,8 % (selon les indicateurs de 2010-2011). Malgré cette performance remarquable, il n'en demeure pas moins que le plus grand nombre possible de jeunes et d'adultes devraient accéder à un diplôme ou à une qualification. Et comme la région semble avoir atteint un plafond en matière de persévérance scolaire, elle doit redoubler d'efforts.

En effet, même si le taux de diplomation au secondaire après 7 ans est plus élevé dans la région que celui du Réseau public québécois, il n'en demeure pas moins que ce dernier stagne depuis quelques années et que l'écart entre celui de la région et celui du Québec tend à diminuer. La même tendance est observée pour le taux global d'obtention d'une sanction d'études collégiales deux ans après la durée prévue. Quant au taux de diplomation après 6 ans au baccalauréat, le SLSJ affiche un taux de diplomation inférieur à celui du Réseau de l'Université du Québec. La figure 1 témoigne de cette situation. Et comme la région aura besoin de ces diplômés pour relever les défis économiques et sociaux menant au développement du SLSJ, il faudra poursuivre l'innovation pour maintenir les acquis et atteindre nos objectifs à tous les ordres d'enseignement.

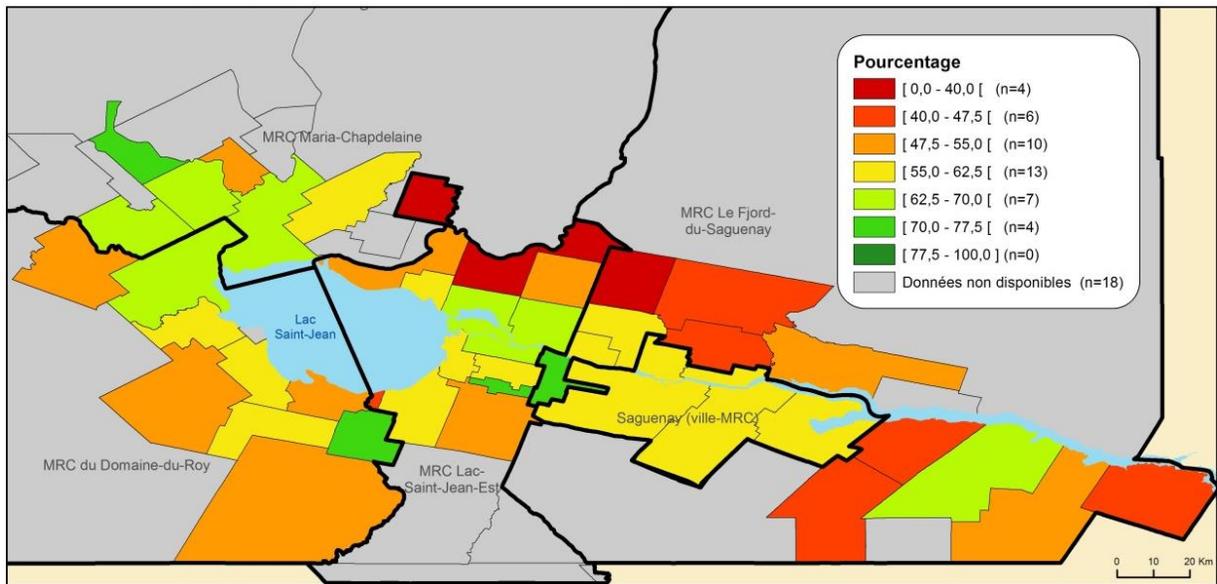
FIGURE 1. Évolution des taux de diplomation au secondaire et au collégial (SLSJ et Réseau public québécois) ainsi qu'à l'université (UQAC et Réseau UQ)



Des disparités territoriales

Au SLSJ comme ailleurs au Québec également, des disparités territoriales sont observées selon le lieu de résidence en première secondaire. En effet, certaines municipalités tirent très bien leur épingle du jeu alors que d’autres (particulièrement les municipalités rurales forestières) sont en grande difficulté; alors que le taux de décrochage scolaire de la région, sexes réunis, est de 11,8 %, certaines municipalités affichent encore un taux supérieur à 30 %. La carte de la *figure 2* démontre bien les écarts qui persistent entre les différentes municipalités du SLSJ au plan de la diplomation et de la qualification après 5 ans au secondaire, soit l’obtention d’un diplôme ou d’une qualification dans le délai prescrit par le MELS. Il s’agit des données pour les jeunes ayant diplômés en 2010 (cohorte de 2004-05) et en 2011 (cohorte 2005-06).

FIGURE 2. Taux de diplomation et de qualification après 5 ans au secondaire, municipalités et arrondissements du Saguenay–Lac-Saint-Jean, sexes réunis, cohortes 2004-2005 et 2005-2006, réseau public



Réalisation : Chaire VISAJ, avec la collaboration d’ÉCOBES – Recherche et transfert, dans le cadre du projet CartoJeunes
 Source des données statistiques : Ministère de l’Éducation, du Loisir et du Sport
 Source des données cartographiques : Statistique Canada (2011) et Ministère de l’Énergie et des Ressources naturelles (2014)

DÉFI 3 | DES INÉGALITÉS PRÉGNANTES

Le portrait de la persévérance scolaire au SLSJ révèle que, malgré son rang provincial enviable, tous ses citoyens n’ont pas des chances égales de se développer à leur plein potentiel. En regardant de plus près qui sont ceux qui abandonnent l’école, des inégalités sont observées en matière de persévérance scolaire et d’accès aux études postsecondaires. Certaines problématiques observés au SLSJ sont le développement des enfants de la maternelle 5 ans, l’abandon scolaire des élèves handicapés ou en difficulté d’adaptation ou d’apprentissage (EHDA) et des élèves à risque, l’accessibilité aux études postsecondaires des étudiants de première génération (EPG), l’éducation des autochtones et la réussite des garçons. Ces inégalités scolaires et sociales sont la résultante de l’interaction de différents facteurs reliés aux caractéristiques personnelles des élèves, à leur expérience scolaire, leurs conditions familiales, sociales, culturelles et économiques mais aussi à des facteurs liés aux établissements scolaires qu’ils fréquentent et à leur communauté environnante.

Développement des enfants vulnérables de la maternelle 5 ans

En 2012, 25 % des enfants du SLSJ sont vulnérables dans au moins un des cinq domaines de développement que sont la santé physique et le bien-être, les compétences sociales, la maturité affective, le développement cognitif et langagier, les habiletés de communication et les connaissances générales. L'enquête menée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a démontré des liens significatifs entre la vulnérabilité des élèves et la défavorisation (ISQ^{vi} dans Arth, 2015^{vii}). Plus spécifiquement, l'enquête révèle que 25,5 % des enfants de la région présentant une vulnérabilité dans au moins un domaine de développement qui fréquentaient la maternelle 5 ans en 2012 vivaient dans un milieu empreint par la défavorisation matérielle. De façon similaire, 32,0 % des enfants vivaient dans un milieu caractérisé par des conditions sociales défavorables¹⁰. Autrement dit, près de 30 % des enfants vulnérables vivaient dans un milieu où les conditions sociales ou matérielles propices au développement de leur plein potentiel n'étaient pas réunies.

Abandon scolaire des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et des élèves à risque

Il importe de souligner qu'au SLSJ comme ailleurs, tous les jeunes n'affichent pas les mêmes aptitudes et que certains doivent composer avec des vulnérabilités personnelles. Ainsi, les élèves handicapés ou ceux présentant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage sont beaucoup plus susceptibles d'abandonner l'école prématurément au secondaire, mais aussi au collège et à l'université.

Milieus défavorisés

Il est largement démontré dans la littérature scientifique (Chaire VISAJ, 2014^{viii}; Chaire de recherche du Canada en formation à l'enseignement, 2004^{ix}) que les élèves issus de milieux défavorisés sont plus nombreux à être touchés par le décrochage scolaire; ils sont en effet deux fois plus nombreux à abandonner l'école qu'en milieux nantis. Le MELS utilise l'indice de milieu socioéconomique (IMSE) pour déterminer le statut de défavorisation des écoles. L'indice s'appuie sur deux variables, soit la sous-scolarisation de la mère et l'inactivité des parents correspondant à l'unité de peuplement de provenance de l'élève. En 2013-2014, un élève sur six du secteur public, soit 17,8 % des élèves du SLSJ, fréquentait une école primaire ou secondaire défavorisée (école occupant les rangs les plus élevés de l'IMSE, soit les rangs 8, 9 ou 10), ce qui représente autant d'élèves vivant dans un milieu moins propice à la persévérance scolaire.

Les étudiants de première génération

Les étudiants de première génération (EPG) se définissent comme des étudiants dont ni le père, ni la mère n'a fréquenté un établissement d'enseignement supérieur. L'analyse des données disponibles met en évidence les caractéristiques particulières des EPG sur les plans personnel, familial et socioéconomique qui se traduisent par un accès aux études plus difficile et un cheminement scolaire plus erratique. En ce qui concerne la présence des EPG dans les établissements, les données de l'enquête ICOPE 2011 (Indicateurs de **C**onditions de **P**oursuite des **É**tudes) réalisée par la Direction de la recherche institutionnelle de l'Université du Québec montrent que 58% des nouveaux étudiants inscrits à l'Université du Québec sont de première génération. Ce taux est aussi élevé que 64% à l'UQAC. Au collège, selon l'enquête *Aide-nous à te connaître* menée à l'automne 2012 par la Fédération des cégeps, 21% des étudiants en provenance des régions qui amorçaient leurs études collégiales étaient des EPG, alors que la proportion s'élevait à près de 15% dans les grands centres.

¹⁰ L'indice de défavorisation matérielle et sociale est un instrument relatif à la défavorisation développé par Pampalon et Raymond (2000). Cette mesure utilisée dans le domaine de la santé et des services sociaux repose sur deux dimensions. La dimension matérielle est mesurée par la proportion de personnes sans diplôme secondaire, le revenu moyen par personne et la proportion de personnes occupant un emploi. La dimension sociale est évaluée à partir de la proportion de personnes vivant seules, de personnes vivant séparées, divorcées ou veuves ainsi que la proportion de familles monoparentales.

L'abandon scolaire des autochtones et leur accessibilité aux études postsecondaires

Les taux d'étudiants autochtones qui terminent leurs études secondaires et obtiennent un diplôme à l'issue de leurs études postsecondaires sont nettement plus faibles que chez les non autochtones (Perron, 2015^x). Aussi, peu d'élèves autochtones font la transition de l'école secondaire aux études postsecondaires. Une plus grande diplomation et un accès plus large aux études postsecondaires entraîneraient nécessairement une plus grande insertion de cette clientèle dans la société.

La faible persévérance et réussite scolaires des garçons

Comme c'est le cas dans toutes les régions du Québec, on remarque d'importantes inégalités quant aux parcours scolaires selon le genre. Au SLSJ aussi, les résultats des filles sont nettement supérieurs à ceux des garçons en matière de persévérance scolaire. Ainsi, le taux de diplomation après 7 ans des jeunes filles de la région (cohorte de 2004) est supérieur de 12 points de pourcentage à celui des jeunes garçons (78,6 % contre 66,6 %). En ce qui concerne le taux de sortie sans diplôme, la différence atteint 5,3 points de pourcentage (9,2 % contre 14,5 %). Ces différences de genre se reflètent au niveau collégial où les filles ont un taux de diplomation deux ans après la durée prévue bien supérieur (11,5 points de pourcentage) à celui des garçons (72,4 % contre 60,9 %). Au niveau universitaire, ce clivage est également notable quant au taux de diplomation après six ans au baccalauréat. En 2005, ce taux est de 13,5 points de pourcentage plus élevé chez les femmes que chez les hommes (76,6 % contre 63,1 %).

DEFI 4 | LE BESOIN D'UN RÉSEAU FORMEL

En dépit d'une collaboration significative et enracinée entre différents milieux de vie du jeune et malgré les habitudes de concertation et de partenariat développées jusqu'à présent, on dénote un besoin de maillage formel entre les chercheurs universitaires et collégiaux (l'expérience de la Chaire VISAJ entre le Cégep de Jonquière et l'UQAC en démontre la pertinence) et entre les chercheurs de différentes disciplines sur les questions de persévérance scolaire, mais aussi, plus globalement, entre les différentes organisations préoccupées par la persévérance, la réussite et la qualification des jeunes et des adultes. Or, sans entente de collaboration interordres et intersectorielle formelle, les actions préventives visant une amélioration de la diplomation au secondaire et aux études postsecondaires ne reposent que sur la bonne volonté des acteurs œuvrant au préscolaire, au primaire ou en milieu familial. Il faut pouvoir compter sur des échanges organisés et récurrents pour coordonner l'action de tous vis-à-vis un problème aussi complexe que l'abandon scolaire.

DEFI 5 | LA PÉRENNISATION DES ORGANISATIONS

Les organisations de mobilisation et de recherche œuvrant à la prévention de l'abandon scolaire et à la qualification des jeunes et des adultes de la région notent une précarité du financement à long terme de leur mission et de leurs activités et craignent que la pérennité de leur action ne soit compromise. C'est particulièrement le cas du CRÉPAS et de VISAJ (dont le financement reposait sur des ententes spécifiques) et du CRRE.

3.2 RECOMMANDATION DU COMITÉ DE GESTION DU RÉSEAU

Souhaitant mettre davantage en valeur l'expertise du SLSJ en persévérance scolaire, la consolider à long terme et la diffuser davantage afin d'assurer le développement du plein potentiel de chacun et des communautés, les forces vives de la région en ce domaine recommandent la création d'une Région éducative dont l'avènement repose prioritairement sur la mise en réseau de tous les acteurs concernés. La principale recommandation du comité de gestion est donc de :

Soutenir financièrement à long terme la mise en place du Réseau des partenaires de la région éducative du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

AFIN DE PLUS SPÉCIFIQUEMENT :

- ▲ Consolider les organisations-conseils du projet de Région éducative soit prioritairement, assurer la pérennité du financement régional et gouvernemental de la Chaire VISAJ, dont le financement a pris fin en mars 2014, du Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS) financé jusqu'en juin 2015 et du Consortium régional de recherche en éducation (CRRE). Ce soutien est nécessaire afin, d'une part, qu'elles puissent assurer la mobilisation et l'engagement des collectivités face à l'éducation et favoriser d'autre part, l'optimisation et l'innovation en matière de recherche et de transfert de connaissances pour le développement du potentiel du plus grand nombre de jeunes et d'adultes du SLSJ;
- ▲ Confier au Cégep de Jonquière et à l'Université du Québec à Chicoutimi la cogestion du Réseau des partenaires de la région éducative du Saguenay–Lac-Saint-Jean;
- ▲ Maintenir un haut niveau de mobilisation régionale autour de l'éducation comme moteur de développement;
- ▲ Assurer la collaboration optimale des différents acteurs en mettant en place des canaux de communication communs, en favorisant les espaces et les lieux de concertation interordres, intersectoriels et interdisciplinaires;
- ▲ Œuvrer de concert avec les acteurs des communautés du SLSJ pour favoriser leur adhésion au projet de la région éducative (naissance de communautés éducatives);
- ▲ Soutenir la production, le partage et le transfert des connaissances dans le cadre de la mise en place du Réseau des partenaires de la région éducative du Saguenay–Lac-Saint-Jean;
- ▲ Améliorer la connaissance des réalités éducatives propres aux milieux ruraux et aux régions éloignées des grands centres urbains;
- ▲ Avoir une préoccupation prioritaire pour les clientèles vulnérables ou en difficulté et pour les mécanismes de reproduction des inégalités sociales et les déterminants de la persévérance scolaire;
- ▲ Favoriser l'accès aux études supérieures des clientèles plus vulnérables, particulièrement les étudiants de 1^{re} génération.

4. CONCLUSION

Le développement de la région éducative, qui couvre une période de dix ans, est envisagé en deux phases. Les cinq premières années serviront à jeter les bases du projet de région éducative (constitution et organisation du Réseau, mobilisation accrue des acteurs, développement et mise en œuvre de projets structurants, documentation des expériences, production et transfert de connaissances, etc.), afin de créer un réseau formel d’acteurs dont les interactions auront pour résultats de générer de nouvelles solutions pour favoriser la diplomation et la qualification. Le financement du projet de Réseau des partenaires de la région éducative permettra d’amener les changements nécessaires pour assurer que l’enjeu de la persévérance scolaire soit soutenu par les regroupements, les communautés, les organisations, les citoyens. Le transfert de connaissances produites au SLSJ vers les autres régions du Québec et de la francophonie (et inversement) est assuré dès la première phase du projet, mais il sera accentué au cours des cinq années suivantes.

L’ensemble du milieu de l’éducation au SLSJ et les organisations régionales de mobilisation, de production et de transfert de connaissances en matière de prévention de l’abandon scolaire sont mobilisées autour de ce projet rassembleur, comme en font foi la longue liste des membres du comité d’orientation stratégique (annexe 3) et deux documents d’appui au projet (voir les annexes 1 et 2) : une résolution du Conseil interordres de l’éducation au Saguenay–Lac-Saint-Jean et une résolution de la Conférence régionale des élus. Le Réseau des partenaires de la région éducative du Saguenay–Lac-Saint-Jean n’attend plus que l’engagement financier et administratif des autorités compétentes pour mettre en œuvre le plan stratégique 2015-2025.

Annexes

Annexe 1

Résolution d'appui du Conseil interordres de l'éducation au Saguenay–Lac-Saint-Jean



CONSEIL INTERORDRES DE L'ÉDUCATION
SAGUENAY–LAC-SAINTE-JEAN

Extrait du procès-verbal de la cinquante et unième rencontre du Comité exécutif du Conseil interordres de l'éducation au Saguenay–Lac-Saint-Jean, tenue le 23 septembre 2013 au Cégep de Jonquière sous la présidence de madame Guylaine Proulx.

RÉSOLUTION 2013-09-23/16.3

CONSIDÉRANT les 17 années en mobilisation locale et régionale autour de la persévérance scolaire au Saguenay-Lac-Saint-Jean;

CONSIDÉRANT l'expertise développée régionalement tant dans le domaine de la mobilisation que dans la recherche et le transfert;

CONSIDÉRANT l'importance d'innover afin d'atteindre d'ici 2020 l'objectif national de 80 % de diplomation;

CONSIDÉRANT l'importance pour la région de mettre en place le réseau des partenaires de la région éducative;

CONSIDÉRANT la mobilisation régionale autour de ce projet;

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

D'APPROUVER le plan stratégique tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

Guylaine Proulx,
Présidente du Conseil interordres
de l'éducation au Saguenay–Lac-Saint-Jean

Annexe 2

Résolution d'appui de la Conférence régionale des élus



Saguenay, le 31 mars 2015

EXTRAIT du procès-verbal d'une réunion du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus (CRÉ) du Saguenay-Lac-Saint-Jean, tenue le jeudi 26 mars 2015, à 13h15, au salon gris de la Maison de la région à Saguenay (arr. Jonquière).

4.2 Plan de fermeture – CRÉ

4.2.2 Modification – volet ententes administratives

IL EST PROPOSÉ, appuyée et résolu à l'unanimité, sur la recommandation du comité de transition, d'autoriser le président, M. André Paradis, à signer, pour et au nom de la Conférence régionale des élus, l'entente administrative à intervenir dans le cadre du projet de « Réseau des partenaires de la région éducative du Saguenay-Lac-Saint-Jean » telle que déposée et commentée. La contribution de la CRÉ s'établissant à 300 000\$ pour l'année 2015-2016, sous réserve de la confirmation des engagements financiers de tous les autres partenaires à l'entente.

(CRÉ-CA-26-03-15 / 4.2.2)

Alain Belley
Conseiller en développement
Secrétaire d'assemblée
/ab

Annexe 3

Liste des membres du Comité d'orientation stratégique du Réseau des partenaires de la région éducative du SLSJ

Le Comité d'orientation stratégique, dont la présidence est assurée par M. Michel Perron et le secrétariat par Mme Isabelle Morin, est composé des personnes suivantes :

Nadine Arbour, directrice d'ÉCOBES – Recherche et transfert

Isabel Auclair, directrice du Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS)

Frédéric Beaulieu, directeur, Regroupement Action Jeunesse 02 (RAJ-02) (précédé de Claudia Madore jusqu'en février 2013)

Ann Bergeron, coordonnatrice du service Recherche, connaissances et surveillance, direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean (ASSS-02)

Doris Carrier, Directrice du développement professionnel et de la qualité, Le Centre jeunesse du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Engelbert Cottenoir, président du Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT-02)

Catherine Dumoulin, directrice du Consortium régional de recherche en éducation (CRRE) (précédée de Stéphane Allaire jusqu'en septembre 2013)

Mustapha Fahmi, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, UQAC

Christine Fortin, directrice générale à la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean et représentante du Conseil interordres de l'éducation au Saguenay–Lac-Saint-Jean (Conseil interordres)

Camil Laforge, coach et conseiller auprès des personnes et des organisations

Frédéric Morin, chargé de projet, Conseil interordres

Isabelle Morin, chargée de projet, VISAJ

Michel Perron, professeur au Département des sciences humaines de l'UQAC et titulaire de VISAJ

Guylaine Proulx, directrice générale du Cégep de Jonquière et représentante du Conseil interordres

Constance Robertson, analyste-rechercheuse, Direction Éducation et main d'œuvre, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (Conseil de bande de Mashteuiatsh)

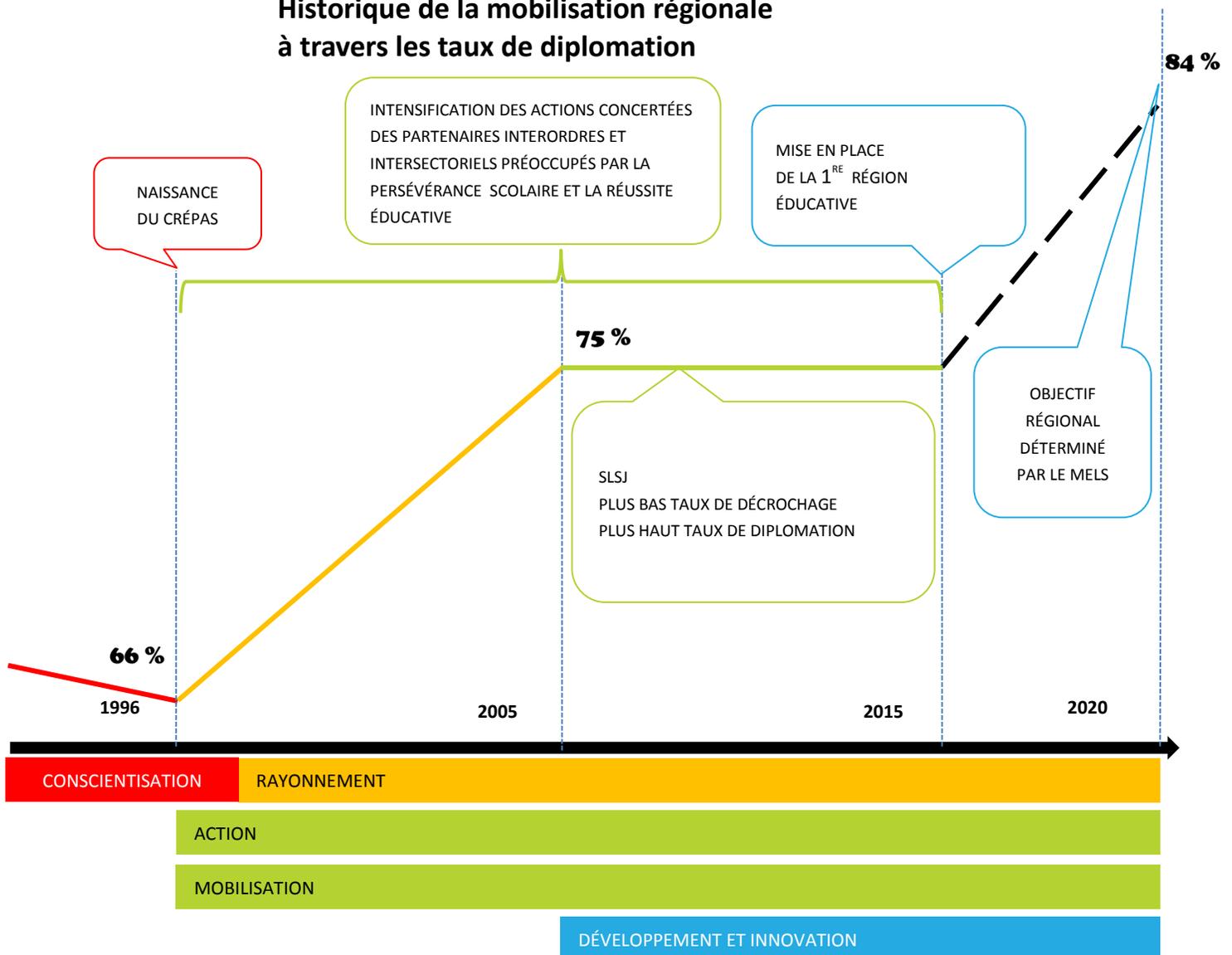
Gilles Routhier, directeur général adjoint à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

Annexe 4

Jalons historiques en matière de persévérance scolaire et de réussite éducative au SLSJ

Dans la foulée des travaux qui ont été entrepris depuis près d'un an, une rétrospective chronologique des événements, des actions et des situations qui se sont produits en matière de persévérance scolaire et de réussite éducative est de mise pour comprendre le besoin et la pertinence de mettre sur pied un tel réseau.

Historique de la mobilisation régionale à travers les taux de diplomation



Année	Faits marquants
1993	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation d'une étude sur l'accès aux établissements collégiaux au Saguenay-Lac-Saint-Jean par ÉCOBES. Ce groupe de recherche fondé en 1982 par les sociologues Suzanne Veillette et Michel Perron est un organisme dédié à la recherche en sciences sociales appliquées rattaché au Cégep de Jonquière et reconnu depuis 2009 à titre de centre collégial de transfert de technologie dans les domaines des pratiques sociales novatrices (CCTT-PSN)
1995	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le décrochage scolaire devient un enjeu régional prioritaire lors des États généraux sur l'avenir du SLSJ. Les 656 participants provenant des milieux politiques et de la société civile en région y voient un défi qui interpelle toute la société et reconnaissent que la solution passe par une approche partenariale.
1996	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Expérimentation du questionnaire sur l'environnement socioéducatif (QES) au SLSJ. ▪ Participation importante du SLSJ aux États généraux sur l'éducation au Québec. ▪ Le décrochage scolaire s'inscrit parmi les stratégies d'action du premier plan stratégique de développement de la région (1996-2001). ▪ Le Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS) est constitué. ▪ Implantation des plans d'aide à la réussite dans les quatre cégeps de la région.
1997	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une première Entente spécifique sur la prévention de l'abandon scolaire au SLSJ (1996-2000) permet au CRÉPAS d'élaborer un plan triennal et des plans d'action annuels touchant la prévention de l'abandon scolaire et lui donne accès à des ressources financières permettant d'en soutenir la réalisation. ▪ Première enquête sur les habitudes de vie des jeunes du secondaire par le Groupe ÉCOBES. Cette étude a permis d'alimenter le plan d'action régional en prévention de l'abandon scolaire et a fourni plusieurs indicateurs sur le vécu et les conditions de vie des jeunes qui ont été mesurés à nouveau par la suite.
1998	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création du Consortium régional de recherche en éducation (CRRE) qui, par la voie de la recherche collaborative, travaille à l'amélioration des pratiques d'enseignement. Le CRRE est financé par les institutions d'enseignement du SLSJ. Chaque année, quelque 5 à 8 groupes d'enseignants prennent part à des projets de recherche dont la problématique s'ancre à des enjeux de réussite scolaire spécifiques à leur milieu scolaire.
2000	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une deuxième Entente spécifique sur la prévention de l'abandon scolaire au SLSJ (2000-2005) permet de soutenir financièrement une approche de type recherche-action sur l'émergence de modèles d'action efficaces et prometteurs pour favoriser la persévérance scolaire.
2001	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le second plan stratégique de développement de la région (2001-2007) accentue l'engagement régional en faveur des jeunes, du territoire et de la persévérance scolaire en encourageant et en soutenant le développement d'activités de recherche dans le secteur des sciences sociales et humaines et en valorisant la formation et l'accroissement du taux de diplomation de la population.
2002	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'Entente spécifique sur la consolidation et le développement du Groupe ÉCOBES du Cégep de Jonquière (2002-2005) permet entre autres de consolider les programmes de recherche sur la jeunesse touchant notamment les problématiques de la santé et de l'éducation et de soutenir l'émergence de travaux novateurs dans ces domaines. ▪ Deuxième enquête sur les habitudes de vie des jeunes par le Groupe ÉCOBES. Celle-ci révèle des améliorations notables dans le vécu affectif des adolescents depuis 1997.
2005	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'étude intitulée <i>Profil de la recherche au Saguenay-Lac-Saint-Jean</i> voit dans le maintien de l'avance de la région dans le domaine des sciences sociales, un enjeu primordial et en fait une orientation prioritaire pour les intervenants régionaux. Cette étude cite notamment en exemple les avancées régionales en matière de prévention de l'abandon scolaire. ▪ La troisième Entente spécifique soutient financièrement la consolidation du partenariat en prévention de l'abandon scolaire au SLSJ (2005-2010) et renforce l'expertise régionale en prévention de l'abandon scolaire.

Année	Faits marquants
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Fondation du Conseil interordres de l'éducation au Saguenay–Lac-Saint-Jean regroupant les quatre commissions scolaires, les quatre cégeps et l'UQAC. Il est reconnu par la Conférence régionale des élus comme le porte-parole régional en matière d'éducation.
2008	<ul style="list-style-type: none"> ■ Création de la Chaire UQAC–Cégep de Jonquière sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes (VISAJ) ■ L'Entente spécifique sur l'implantation et le développement de la Chaire UQAC–Cégep de Jonquière sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes (2008-2014) vise entre autres à contribuer à la reconnaissance du SLSJ comme pôle d'excellence en matière de recherche et d'intervention sur la jeunesse. ■ Le Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec est fondé en s'appuyant fortement sur le modèle d'action mis en place par le CRÉPAS au SLSL depuis 1996, lequel est diffusé auprès de toutes les régions du Québec dans le cadre des premières Journées interrégionales sur la persévérance scolaire et la réussite éducative. ■ Le Groupe ÉCOBES réalise une troisième enquête sur les habitudes de vie des jeunes, laquelle démontre de nouvelles tendances favorables dans le vécu affectif et scolaire des adolescents.
2009	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le Groupe ÉCOBES devient ÉCOBES – Recherche et transfert. Il est le premier centre à obtenir le statut de Centre collégial de transfert de technologie en pratiques sociales novatrices (CCTT-PSN), ce qui le positionne avantageusement au Québec.
2010	<ul style="list-style-type: none"> ■ Quatrième Entente spécifique (2010-2015) sur la prévention de l'abandon scolaire et la valorisation de l'éducation. Cette entente vise à accentuer la position de la région en tant que pôle québécois de mobilisation, de valorisation, d'innovation sociale et d'expérimentation en matière de persévérance scolaire par la consolidation de l'expertise et l'essaimage du modèle d'intervention développé au fil des ans. ■ Création du comité « Ensemble, mobiliser pour agir » par les quatre commissions scolaires de la région (Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, Commission scolaire du Lac-Saint-Jean, Commission scolaire de la Jonquière, Commission scolaire des Rives-du-Saguenay) dont la mission est d' « assurer un leadership régional en développant des stratégies de communication afin de sensibiliser, concerter et mobiliser l'école, la famille et la communauté à la persévérance scolaire chez les garçons. » ■ ÉCOBES mène une enquête dans 10 cégeps québécois (4 au SLSJ) auprès de la première cohorte issue de la réforme.
2011	<ul style="list-style-type: none"> ■ À la demande du CRÉPAS et du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), par l'entremise de son bureau régional d'Emploi-Québec, ÉCOBES réalise un état de situation régionale afin de mieux connaître le profil et les parcours des participants à la Mesure de formation de la main-d'œuvre (MFOR) destinée aux individus au SLSJ.
2012	<ul style="list-style-type: none"> ■ Première journée de mobilisation régionale pour la persévérance scolaire, regroupant 360 intervenants régionaux. La poursuite de la mobilisation régionale est au cœur des enjeux soulevés. ■ Premières rencontres des Comités de travail : Comité d'orientation stratégique et Comité de soutien professionnel pour la création du Réseau des partenaires de la région éducative du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Annexe 5

Distinctions nationales du SLSJ en matière de persévérance scolaire et de qualification

- 06/2013 Montréal** Prix d'excellence en innovation sociale de la Fondation-Armand-Frappier-INRS décerné au CRÉPAS pour son rayonnement et son expertise en prévention de l'abandon scolaire.
- 06/2013 Montréal** Prix Gérald-Sigouin 2013 de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC) décerné à Michel Perron, titulaire de VISAJ, pour l'ensemble de sa carrière et sa contribution exceptionnelle à l'avancement du réseau collégial.
- 03/2013 Québec** Médaille d'honneur Georges-Henri-Lévesque de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval décernée à Michel Perron, titulaire de VISAJ, pour sa remarquable contribution au développement de la sociologie.
- 06/2012 Québec** Médaille d'or de l'Ordre du mérite de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) décernée à Michel Perron, titulaire de VISAJ, pour son leadership, son influence, son engagement, sa rigueur et le travail qu'il a effectué pour favoriser la cause de l'éducation.
- 10/2011 Québec** Reconnaissance de Réunir Réussir (R²) et hommage du premier ministre Jean Charest lors des 2^{es} Rencontres interrégionales sur la persévérance et la réussite scolaires pour la contribution exceptionnelle de Michel Perron, titulaire de VISAJ, à la mobilisation sur la persévérance scolaire au Québec.
- 01/2011 Québec** Désignation d'un article scientifique rédigé par une équipe multicentres dont font partie des chercheurs d'ÉCOBES par le Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants (CEDJE) et le Réseau stratégique de connaissances sur le développement des jeunes enfants (RSC-DJE) comme étant l'un des dix meilleurs articles de 2009 dans le domaine du développement des jeunes enfants comprenant au moins un auteur d'une institution canadienne.
- 11/2010 Saguenay** Médaille de l'Assemblée nationale du Québec décernée à Michel Perron, titulaire de VISAJ, pour sa contribution à la recherche dans le domaine de la santé et de l'éducation.
- 11/2010 Saguenay** Médaille de l'Assemblée nationale du Québec décernée à Suzanne Veillette, chercheuse à ÉCOBES, pour sa contribution à la recherche dans le domaine de la santé et de l'éducation.
- 05/2009 Ottawa** Diplôme d'honneur décerné à Michel Perron, titulaire de VISAJ, Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur (CAPRES), Ottawa.
- 05/2009 Saguenay** Reconnaissance nationale d'ÉCOBES comme premier Centre collégial de transfert de technologies en pratiques sociales novatrices (CCTT-PSN).

Annexe 6

Notes

- ⁱ CONSEIL CANADIEN SUR L'APPRENTISSAGE (2009). *Les coûts élevés du décrochage : Pas si infimes qu'on ne le croyait*. Carnet du savoir, 9 p.
- ⁱⁱ Calcul réalisé à partir de l'estimation des coûts d'une cohorte de décrocheurs au Québec, issue du rapport *Savoir pour pouvoir* publié en 2009 par le Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec. Le calcul est basé sur une cohorte de 89 574 élèves, dont 15 % de décrocheurs permanents et 16 % de rattracheurs. Le coût représente la différence entre un décrocheur et un diplômé du secondaire. Sources utilisées pour réaliser cette estimation : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec; ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; McKinsey & Compagnie.
- Et sur la base du taux de décrochage 2010-2011 (réseau public) :
- 274 décrocheurs au SLSJ :
 - 12 495 décrocheurs au Québec
 - Poids démographique du SLSJ au Québec = 3,5 %
 - Poids des décrocheurs du SLSJ au Québec = 2,2 %
- ⁱⁱⁱ **TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION APRÈS 5 ANS ET 7 ANS AU SECONDAIRE** : proportion des élèves d'une cohorte qui ont obtenu un diplôme, ou une qualification, 5 ans (ou 7 ans pour le second indicateur) après leur première inscription en première secondaire. Ce dernier est l'indicateur qui se rapproche le plus de l'indicateur de diplomation avant 20 ans pour lequel la cible de 80 % d'ici 2020 au Québec a été fixée par le Ministère et a l'avantage d'être disponible à des échelles territoriales plus fines. Seul le premier diplôme, ou la première qualification, obtenu par l'élève est pris en compte dans le calcul. **Les diplômes et les qualifications qui sont pris en compte dans le calcul sont les suivants** : diplôme d'études secondaires en formation générale (DES); diplôme d'études professionnelles (DEP); attestation de spécialisation professionnelle (ASP); certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS); certificat de formation préparatoire au travail (CFPT); certificat de formation en entreprise et récupération (CFER). **Population à l'étude** : la cohorte correspond à l'année scolaire de la première inscription de l'élève en première secondaire. Les élèves qui font leur entrée dans le système scolaire québécois après le 30 septembre de leur première année du secondaire ne sont pas considérés.
- ^{iv} **TAUX DE SORTIES SANS DIPLÔME NI QUALIFICATION, PARMIS LES SORTANTS, EN FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES AU SECONDAIRE** : proportion des élèves sortant du secondaire à la fin de l'année scolaire qui n'ont obtenu aucun diplôme ni qualification du secondaire et ne sont pas inscrits dans un établissement d'enseignement au Québec (formation générale des jeunes ou des adultes, formation professionnelle, programme collégial) pour l'année suivante. Les sortants sans diplôme incluent également les élèves qui ont quitté les études secondaires pour les raisons suivantes : émigration, scolarisation à domicile, morbidité et mortalité. Ces élèves ne représentent toutefois qu'environ 1 % des sortants sans diplôme. **Population à l'étude** : tous les sortants du secondaire lors de l'année scolaire considérée.
- ^v **DIFFÉRENCES ENTRE LES DONNÉES ISSUES DES PUBLICATIONS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT ET CELLES DE CARTOJEUNES**
- Bien que les données des parcours scolaires au secondaire de CartoJeunes proviennent des fichiers du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, on peut observer des différences entre les deux sources pour les raisons suivantes :
- Parcours scolaires au secondaire** : En raison de son approche territoriale, l'équipe de CartoJeunes a choisi de présenter les données scolaires au secondaire selon le lieu de résidence de l'élève plutôt que selon l'adresse de l'école* qu'il fréquente comme le fait le ministère dans ses publications.
- Parcours scolaires au secondaire – suivi de cohortes** : Dans ses publications officielles, le ministère procède à des ajustements à l'échelle des commissions scolaires pour les effets estimés de l'émigration, de la scolarisation à domicile, de la morbidité et de la mortalité. Ces ajustements se répercutent sur les taux régionaux et nationaux qu'il publie. Comme le ministère n'est pas en mesure d'apporter ces correctifs à l'échelle des MRC, des municipalités ou des arrondissements, l'ensemble des taux présentés dans CartoJeunes peuvent être légèrement surévalués par rapport à ceux que l'on peut observer dans les tableaux produits par le MELS.
- Cette mise en garde rappelle l'importance d'utiliser toujours la même source (CartoJeunes ou publications du ministère), surtout pour une analyse évolutive ou une comparaison entre un territoire et la donnée nationale.*

**Dans le cas où le territoire d'une commission scolaire chevauche plus d'une région, les données des écoles sont comptabilisées dans la région où est situé le siège social de la commission scolaire.*

- vi INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2013). *Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2012*. Québec : Gouvernement du Québec, 105 p.
- vii ARTH, E. (2015). *L'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2012 – Les résultats pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean*. Saguenay : Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean, 46 p.
- viii Chaire VISAJ. *CartoJeunes*, [En ligne]. <http://www.cartojeunes.ca> (Page consultée le 1^{er} avril 2015).
- ix GAUTHIER, C., MELLOUKI, M., SIMARD, D., BISSONNETTE, S. ET RICHARD, M. (2004). *Interventions pédagogiques efficaces et réussite scolaire des élèves provenant de milieux défavorisés*. Une revue de la littérature. Québec : FQRSC, 90 p.
- x CENTRE DES PREMIÈRES NATIONS NIKANITE (2015). *Revue de la persévérance et de la réussite scolaires chez les Premiers Peuples*, Volume 1. Saguenay : Université du Québec à Chicoutimi, 99 p.